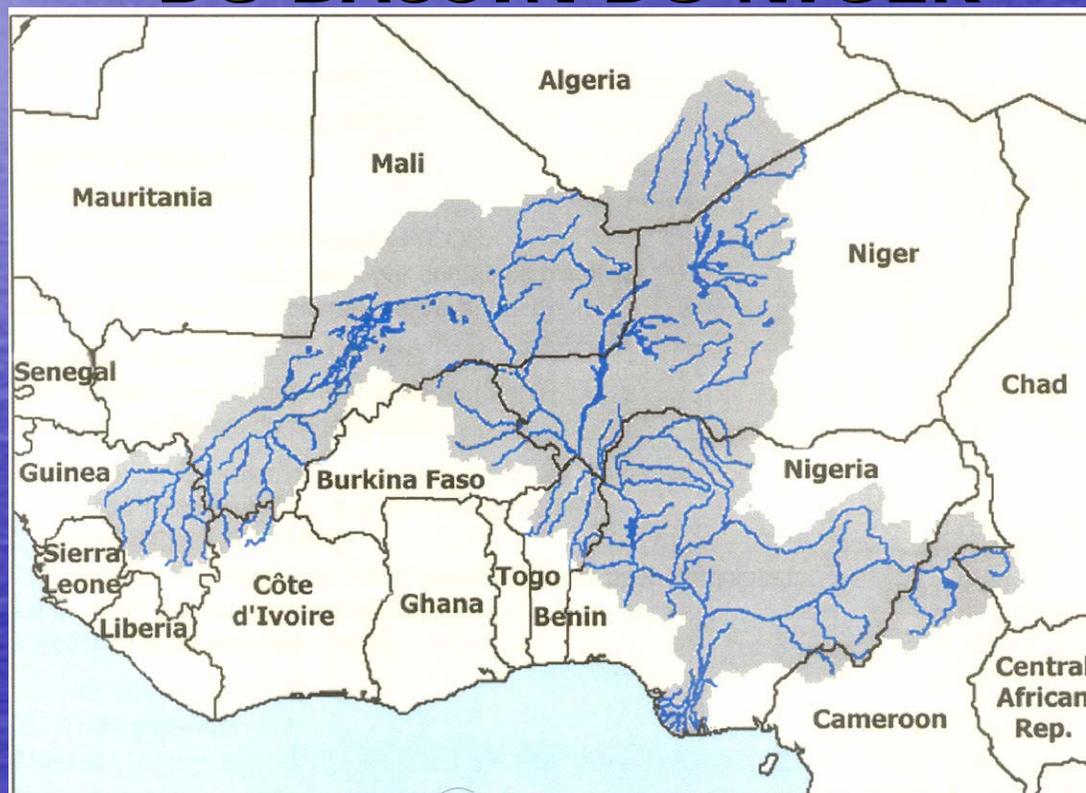


ASSEMBLEES GENERALES DU RESEAU AFRICAIN DES ORGANISMES DE BASSIN ET DU
RESEAU DES ORGANISMES DE BASSINS TRANSFRONTALIERS
(Johannesburg, 4-6 mars 2007)

PROCESSUS DE VISION PARTAGEE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU NIGER



ABN / NBA



ABN / NBA

1- INTRODUCTION

Contexte géographique :



- Avec une longueur de 4200 Km, le fleuve Niger avec ses affluents drainent une superficie théorique d'environ 2 100 000 Km².



LES PAYS MEMBRES DE L'AUTORITE DU BASSIN DU NIGER
THE NIGER BASIN AUTHORITY MEMBER COUNTRIES



◆ Environ 1 500 000 Km² de partie active répartie sur les pays membres de l'Autorité du Bassin du Niger : la Guinée (6%), la Côte d'Ivoire (1%), le Mali (26%), le Niger (23%), le Burkina Faso (4%), le Bénin (2%), le Cameroun (4%), le Tchad (1.0%) et le Nigeria (33%).

Le contexte politique et institutionnel du bassin est caractérisé par:

- La création de la Commission du Fleuve Niger (CFN) en 1964 à Niamey (Niger);
- L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) 1980 à Faranah (Guinée).

Le contexte socioéconomique du bassin est caractérisé par:

- Une population d'environ 110 millions d'habitants (an 2000) avec un taux annuel moyen de croissance de 3%;
- Une population largement concentrée le long du fleuve et de ses affluents pour laquelle ils revêtent une importance socio-économique, environnementale et par conséquent **politique fondamentale**.

- ☛ **Le bassin du Niger dispose d'un potentiel de développement important mais ce potentiel est peu exploité :**
 - **le potentiel hydroagricole global du bassin est de l'ordre de 2,5 millions d'ha dont 20% sont actuellement mis en valeur;**
 - **le potentiel hydroélectrique du bassin est estimé à 30 000 GWH/an. Les sites hydroélectriques actuellement équipés produisent 21% du potentiel du bassin dont 91% sont produits par le Nigeria.**
 - **la navigation: Le cours du fleuve Niger n'est navigable toute l'année que sur certains tronçons.**
 - **l'élevage, la pêche, le tourisme, les mines et les industries sont d'autres secteurs potentiels susceptibles d'un plus grand développement.**



1. Les objectifs de la Vision partagée

- Assurer la sécurité économique, sociale et environnementale;
- Instaurer une gestion globale et intégrée des ressources en eau et une utilisation optimale et durable des ressources;
- Renforcer la coopération et les actions conjointes entre les pays pour réaliser des gains bénéfiques à tous;
- Réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique;
- Renforcer la coopération entre l'ABN et la communauté internationale.

II. Les résultats majeurs attendus

- Plan d'Action de Développement Durable (PADD) assorti de Programme et Projets d'investissement quinquennal séquentiel jusqu'à l'horizon 2025
- Création et renforcement du cadre juridique pour la gestion concertée des ressources du bassin.

IV. Les acquis du processus de Vision partagée

PHASE 1 (Septembre 2002–Mai 2005)

- Totale adhésion des États (2002)
- Déclaration de Paris sur les principes de bonne gouvernance et de gestion des ressources (2004)
- Cadre de coopération des partenaires (2004)
- Synthèse régionale des Études multisectorielles nationales (2005-2006)
- Réforme institutionnelle et organisationnelle du Secrétariat Exécutif (2005-2006)
- Étude d'Optimisation macroéconomique des opportunités de développement (2006)
- Implication de la Société civile - Identification et reconnaissance des usagers (2005-2006)

PHASE 2 (Juin 2005–Décembre 2007)

- Construction du Modèle d'allocation et de gestion des ressources en eau (en cours)
- Élaboration du PADD (en cours)
- Cadre juridique - Charte de l'Eau
- Élaboration du Programme d'Investissements et des Projets prioritaires
- Mise en place des 9 Structures Focales Nationales
- Sommet des Chefs d'État et Table ronde des bailleurs de fonds (février 2008)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Autorité du Bassin du Niger / Niger Basin Authority